

Epreuve Collective

OVINPIADES DES JEUNES BERGERS 2027

22e édition

INN'OVIN
LA FILIÈRE OVINE RECRUTE

CAHIER DES CHARGES

#1 LE CONCOURS DES OVINPIADES DES JEUNES BERGERS

PRÉAMBULE

Ce concours est organisé dans le cadre d'Inn'Ovin. Inn'Ovin réunit tous les acteurs de la filière : INTERBEV Ovins, la Confédération Nationale de l'Élevage, la Fédération Nationale Ovine, La Coopération Agricole, Races de France, GDS France, l'Institut de l'Elevage, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, France Brebis Laitière et les Jeunes Agriculteurs.

Inn'ovin est un programme de développement de la filière ovine qui mobilise l'ensemble des acteurs de la filière autour de deux grands défis :

- Améliorer le renouvellement des générations d'éleveurs ;
- Produire plus d'agneaux et plus de lait pour répondre à la demande et ainsi créer plus d'emplois sur l'ensemble du territoire.

Pour atteindre ces objectifs, quatre grandes priorités de travail ont été définies :

- Susciter des vocations et faire la promotion du métier d'éleveur ;
- Améliorer les revenus des éleveurs par la technique ;
- Améliorer les conditions de travail des éleveurs ;
- Assurer la durabilité de la production ovine.

LE CONTEXTE

Depuis plusieurs années, la filière ovine cherche à susciter des vocations chez les jeunes. Les Ovinpiades des Jeunes Bergers sont l'un des symboles de cette volonté d'installer des nouveaux éleveurs de brebis en France.

Au cours de la prochaine décennie, 61 % des éleveurs de brebis allaitantes et 39 % des éleveurs de brebis laitières partiront à la retraite. Pour assurer le renouvellement de ses générations mais également le maintien de sa production, la filière ovine devra donc installer près de 10 000 éleveurs dans le même temps.

La filière part à la rencontre de ses futurs producteurs. Et pour que la rencontre ait lieu, quoi de mieux qu'une immersion dans une ambiance conviviale offrant la possibilité d'échanges privilégiés ? Les Ovinpiades des Jeunes Bergers sont une invitation à découvrir le métier d'éleveur ovin de l'intérieur, au travers de problématiques concrètes et d'échanges avec des professionnels.

#2 L'EPREUVE COLLECTIVE 2027

A. LE SUJET

Le sujet des Ovinpiades collectives de 2027 est le suivant :

« Technicité et modernité en élevage ovin, atouts pour notre souveraineté alimentaire »

Pour cette nouvelle édition, les candidats sont invités à **réaliser une courte vidéo de valorisation de l'élevage ovin, en s'appuyant sur un chantier concret du quotidien de l'éleveur.**

Le fil conducteur : choisir un chantier clef de l'élevage ovin et le mettre en lumière (chiffres à l'appui) pour montrer ce qu'il représente réellement en termes de coûts, d'organisation, de bénéfices pour l'exploitation…

La vidéo devra donner l'image d'un métier moderne, tant par ses outils que par les femmes et les hommes qui font vivre la filière, notamment à travers le binôme technicien·ne / éleveur·euse.

⇨ ***Le tout au service d'un message fort : l'élevage ovin, acteur de la souveraineté alimentaire française.***

Les meilleurs vidéos seront présentées lors de la finale nationale le 27 février 2027 au Salon International de l'Agriculture et seront ensuite publiées sur les réseaux digitaux de Inn'Ovin.

Toutes les caractéristiques de cette épreuve ont été fixées par le comité national de Inn'Ovin. Une équipe professionnelle évaluera les projets le jour de la finale nationale.

B. ELEMENTS TECHNIQUES

Afin de réussir la vidéo, les candidats devront respecter les différents éléments inscrits dans les trois catégories ci-dessous sur le CONTENU DE LA VIDÉO, sur le CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE et sur LES ANIMAUX. La grille de notation est jointe à la fin de ce présent cahier des charges. Les candidats sont vivement invités à prendre connaissance de cette grille pour la création de leur projet.

CONTENU DE LA VIDÉO

La vidéo doit répondre au sujet attendu en **A. Le sujet**, à savoir :

Un chantier clef de l'élevage ovin pertinent devra être choisi et approfondi : le public doit comprendre les enjeux de ce chantier, les coûts, bénéfices, l'importance au sein de l'exploitation etc… Ce chantier sera à argumenter et illustrer avec des chiffres pertinents et vérifiables.

La vidéo devra donner l'image d'un métier moderne, tant par ses outils que par les femmes et les hommes qui font vivre la filière, notamment à travers le binôme technicien·ne / éleveur·euse.

Un focus plus large permettra de repositionner le rôle de la filière ovine dans la souveraineté alimentaire.

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE

- La vidéo doit être **adaptée à la plateforme de diffusion souhaitée à savoir Instagram/Youtube Shorts**. Le format doit correspondre aux critères de ces plateformes et à son public. Les choix sur le format utilisé pourront être argumentés par le groupe ;
- Format 9/16 (format portrait téléphone type Instagram, YouTube Shorts, TikTok…) ;
- Qualité de l'image haute définition ;
- Temps **maximum** de la vidéo : 90 secondes ;
- Éviter les fautes d'orthographe et de grammaire ;
- Une voix off peut être en complément si besoin ;
- Respecter le droit à l'image et la notion de consentement de chaque personne filmée : **la version finale de la vidéo (avant envoi) devra être visionnée et validée par l'ensemble des personnes concernées de près ou de loin par la vidéo ;**
- Mettre les noms et prénoms des membres du groupe ;
- Citer les sources s'il y en a ;
- S'il y a des musiques, elles doivent **obligatoirement** être issues du catalogue des musiques libres de droits proposé par la régie du Salon International de l'Agriculture accessible via ce lien : https://drive.google.com/drive/folders/1XRicakMCGjcn5DtlLTnn-zUJeLU8Ec5c?usp=sharing ;
- Mettre un titre ;
- Sous titrer vidéo pour qu'elle soit accessible à tous ;
- De manière générale, la vidéo doit être compréhensible par un large public.

LES ANIMAUX

En cas de présence d'animaux sur les photos, l'équipe doit s'assurer que les conditions règlementaires, sanitaire et de bien-être animal sont respectées afin que la valorisation et la diffusion du support de communication soient possibles. Ainsi, les animaux doivent être identifiés au moyen d'une boucle électronique, lorsqu'ils sont équeutés, la queue ne doit pas être coupée à moins de deux doigts de son attache et la surface en bâtiment disponible de plus de 1m² par brebis doit être respectée. Eviter dans la mesure du possible les animaux sales, en mauvais état sanitaire.

Tout projet ne respectant pas l'ensemble des conditions, susceptible de nuire à la bonne image de la profession, pourra être refusé par les organisateurs.

AIDE

Pour vous inspirer, il est conseillé de naviguer sur la page YouTube d'Inn'ovin.
Par exemple, voici quelques vidéos qui pourraient vous inspirer :

- Réaliser des constats de gestation (https://www.youtube.com/watch?v=3gXQks3JW48)
- Le contrôle de performance (https://www.youtube.com/watch?v=qiyLCCNjJUE)
- Tri et pesée des agneaux avant départ à l'abattoir (https://www.youtube.com/watch?v=f-MWSEtmSvU)
- …

RENDU DU PROJET

Le projet devra être rendu à l'animateur régional de la région représentée avant le 22 janvier 2027. **Les projets sélectionnés pour la finale à Paris, devront être joints d'un court résumé qui correspond au commentaire lié à la vidéo sur les réseaux sociaux.**
Un seul commentaire par vidéo est attendu, il doit **être court** et adapté à la publication de la vidéo sur les contenus évoqués. Pour en savoir plus ce qui est attendu, parcourez le compte Instagram d'Inn'ovin (https://www.instagram.com/inn_ovin/)

PRESENTATION A LA FINALE

Les projets sélectionnés à la finale le samedi 27 février 2027 à Paris auront **5 minutes pour présenter leur projet** (comment ils ont choisi l'exploitation, l'angle de leur vidéo, leur choix rédactionnel…) devant un jury composé de 3 à 4 personnes représentant la filière ovine. S'en suit **15 minutes de questions/réponses maximum**. Il devra être envoyé à l'animateur national avant le 5 février 2027. **Le support de présentation (s'il y en a un) et le format choisi pour la présentation est libre.**

Un service de transfert de fichier sera nécessaire pour envoyer la vidéo aux animateurs Inn'Ovin référents, comme WeTransfer (https://wetransfer.com/), Gros fichier (https://www.grosfichiers.com/fr/) ou tout autre service disponible.

REGLEMENT

1. LES CONDITIONS

1.1 Ce concours est exclusivement ouvert aux établissements d'enseignement agricole, participant ou non aux épreuves individuelles des Ovinpiades des Jeunes Bergers.

1.2 L'établissement d'enseignement agricole peut présenter une ou plusieurs équipes différentes. Toutefois, un candidat ne peut être membre que d'une seule équipe.

1.3 Une équipe peut être composée d'apprenants d'une même classe ou bien de classes différentes mais tous les coéquipiers doivent être issus du même établissement d'enseignement agricole.

1.4 Il n'y a pas de limite d'âge fixée quant à la participation des candidats ; en revanche, les candidats de moins de 16 ans au 27/02/2027 ne pourront pas se déplacer afin de représenter leur équipe à la finale nationale.

1.5 Chaque équipe est composée au minimum de 3 coéquipiers. Il n'y a pas de limite maximale dans le nombre de coéquipier constituant chaque équipe. Cependant, les modalités de remboursement se limitent à 3 personnes (voir 5. PRISE EN CHARGE FINANCIERE)

1.6 Chaque équipe est supervisée par un enseignant en charge de la coordination du projet. L'enseignant devra également accompagner les représentants de l'équipe lors de la finale nationale au Salon International de l'Agriculture à Paris le samedi 27 février 2027.

1.7 Chaque équipe ne peut proposer qu'un seul projet.

1. LES MODALITES DE PARTICIPATION

1.1 La participation au concours entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement, incluant le Cahier des charges qui fait partie intégrante du Règlement.

1.2 Soumission des projets

- Chaque équipe participante s'inscrit auprès de son Comité Inn'Ovin régional (voir carte ci-dessous)
- Chaque équipe envoie son projet à l'animateur de son Comité Inn'Ovin Inter-Régional, il est nécessaire de contacter les animateurs régionaux pour connaitre les dates des sélections régionales.
- Tout envoi de projet est définitif et aucune modification ne pourra y être apportée après l'envoi à l'animateur du Comité Inn'Ovin Régional.
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser tout projet ne répondant pas au cahier des charges joint au présent règlement.

VOS ANIMATEURS INN'OVIN

GRAND EST
Marine CHARBONNIER
06 71 62 72 47
animationmetiers@interbevgrandest.fr

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
Agathe CHEVALIER
06 27 31 01 57
agathe.chevalier@bfc.chambagri.fr

SUD EST
Rémi LECONTE (PACA)
06 45 34 91 57
r.leconte@mre-paca.fr
Marine MOISSONNIER (AURA)
07 86 12 90 84
marine.moissonnier@aura.chambagri.fr

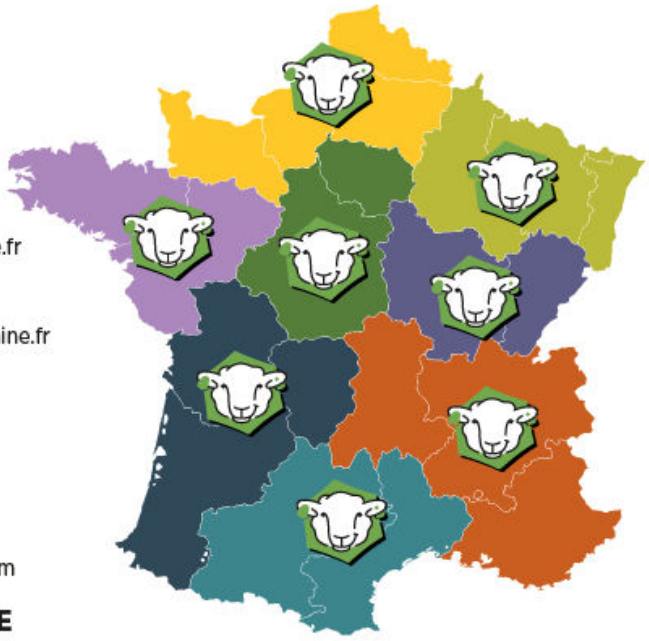
OCCITANIE
Jehanne BOISSELEAU
06 32 87 26 33
jboisseleau@interbevoccitanie.fr

NORD
Charles PILLET
06 31 51 78 42
charles.pillet.innovin@gmail.com

NOUVELLE-AQUITAINE
Xavier NICOLLE
06 72 91 60 05
x.nicolle@interbev-nouvelleaquitaine.fr
Cécile PIQUEMAL
06 15 02 06 83
c.piquemal@interbev-nouvelleaquitaine.fr
Nicolas FAURIE
06 32 21 27 78
nfaurie.innovin.na@gmail.com

OUEST ET CENTRE
Sophie DOUAUD
07 48 10 67 21
s.douaud@interbev-paysdelaloire.com

COORDINATION NATIONALE
Étienne CORNU
06 38 58 32 55
inn-ovin@interbev.fr



1.3 Participation à la finale Nationale

Les projets seront d'abord sélectionnés au niveau inter-régional (voir carte ci-dessus), chacun des comités d'orientation ovin régionaux (C2OR) Inn'Ovin sélectionnera au maximum **1 projet pour la finale nationale**. La finale se déroulera à Paris, lors du Salon Internationale de l'Agriculture, le samedi 27 février 2027.

Chacune des équipes finalistes correspondantes gagne un **voyage à Paris pour 3 personnes** (3 coéquipiers **OU** 2 coéquipiers + l'enseignant coordinateur du projet) afin de concourir à la finale nationale du concours. Les autres coéquipiers peuvent également participer à la finale nationale mais **à leurs frais**.

2. DESIGNATION DES FINALISTES

2.1 Avant le jeudi 21 janvier 2027 à 18h00 (dates et heures métropolitaines faisant foi), les projets seront soumis au vote des Comités Régionaux dans l'objectif de sélectionner le projet finaliste de chaque région.

Un e-mail d'information sera envoyé aux équipes ayant eu leur projet sélectionné parmi les 8 projets finalistes.

Les projets sélectionnés pour la finale nationale devront être envoyés à l'animateur national par les Comités Régionaux avant 18h, le jeudi 4 février 2027.

2.2 Les projets finalistes seront jugés, le samedi 27 février 2027. Un jury composé pour l'occasion

votera pour désigner l'équipe gagnante.

Pour des raisons de bonne organisation, les équipes disposeront d'un **temps maximum de 5 minutes** pour présenter leur projet, suivi de **15 minutes réservées aux questions** du jury.

Les membres du jury évalueront les projets des équipes finalistes à partir de la grille de notation jointe. Chaque juré attribuera son vote positif au projet auquel il aura attribué la meilleure note à l'issue des présentations. Le vote de chaque juré comptera pour une voix pour le vote final.

Le vote final pour désigner le gagnant se fera à la majorité simple des voix exprimées par les différents jurés composant le jury. Le vote final est sans appel.

3. ANNONCE DE L'EQUIPE GAGNANTE

3.1 La remise des prix de la finale nationale des Ovinpiades aura lieu, **le samedi 27 février 2027 en fin d'après-midi**. La présence des équipes finalistes est obligatoire à l'occasion de cette remise des prix.

Cette date pourra être modifiée selon les besoins des organisateurs.

4. DOTATIONS ET VALORISATION DES PROJETS

L'équipe gagnante de l'épreuve collective désignée par le jury à l'issue du vote remportera les dotations suivantes :

- L'utilisation possible de son projet comme outil de communication pour le programme Inn'Ovin et pour la promotion des Ovinpiades des Jeunes Bergers. Les projets seront valorisés via différents canaux (site internet, compte Instagram, Réussir Pâtre…). Les organisateurs se laissent le droit de choisir les modalités de diffusion des projets
- **Une contribution financière d'un montant de 2 000 € (deux mille euros)**, net de taxe, pour réaliser une étude ou un voyage scolaire en relation avec la filière ovine ou pour programmer une journée/activité ovine dans un voyage d'étude déjà prévu par l'établissement.
- Le groupe lauréat présentera le voyage ou l'activité nouvellement organisée au contact INN OVIN de l'inter-région.

5. PRISE EN CHARGE FINANCIERE

5.1 Frais de transport

INTERBEV Ovins prend en charge l'intégralité des frais de déplacement de **3 élèves OU de 2 élèves et 1 accompagnateur par équipe.**

Voyage

- En train : sur présentation des billets SNCF, remboursement d'un aller-retour en seconde classe par candidat et par accompagnateur.
 NB : ni les frais kilométriques entre le domicile et la gare ni les frais de parking ne sont pris en charge dans ce cas.
- OU en voiture : prise en charge des frais de péages autoroutiers et de parking sur présentation des justificatifs, et des frais kilométriques calculés à partir de la grille INTERBEV en vigueur, dans la limite **d'une voiture par équipe** servant au co-voiturage des coéquipiers.
- Les frais d'avion ne sont pas pris en charge.

Sur place (Métro) :

- INTERBEV Ovins rembourse **au maximum 5 tickets RATP (métro/tram/bus)** par coéquipier, et par accompagnateur sur présentation des justificatifs. Attention : les tickets de métro et de tramway sont des tickets différents. Le trajet Hôtel <-> Salon s'effectue en tramway.

5.2 Restauration

INTERBEV Ovins prend en charge les frais de restauration suivants :

- Le petit-déjeuner du samedi 27 février 2027.
- Le déjeuner du samedi 27 février 2027.
- Le dîner du samedi 27 février 2027 : un dîner sera organisé pour les candidats, les accompagnateurs et le jury des Ovinpiades, à la suite de la remise des prix à raison **de 3 personnes par équipe finaliste de l'épreuve collective.**
- Le petit-déjeuner du dimanche 28 février 2027.

5.3 Hébergement

INTERBEV Ovins prend en charge les frais d'hébergement suivants :

- Nuits du vendredi 26 et du samedi 27 février 2027 et du samedi 27 février 2027 au dimanche 28 février 2027

D'autres élèves et enseignants peuvent se joindre au groupe **mais l'organisation et les frais liés à leurs déplacements (hébergement, restauration, transport, entrée au SIA, etc.) sont entièrement à leur charge. Si un membre de l'équipe ne souhaite pas être hébergé à l'hôtel réservé par INTERBEV, il devra prévenir l'animateur national en apportant s'il est mineur, l'autorisation de la personne dont il est sous la responsabilité**

6. ASSURANCES ET RESPONSABILITES

6.1 Les élèves se déplaçant dans le cadre d'une activité liée à leur formation, leur établissement scolaire s'engage à apporter un justificatif d'assurances concernant leur participation aux épreuves des Ovinpiades.

6.2 En outre, INTERBEV Ovins s'engage à contracter une police spécifique pour la manifestation nationale.

7. DROITS D'UTILISATION ET DE DIFFUSION

7.1 Les équipes participantes valident et confirment l'acceptation, par l'ensemble des coéquipiers, du présent règlement dans son intégralité. L'acceptation comprend la mise à disposition et l'utilisation gracieuses des contenus dont l'équipe est auteure par les organisateurs du concours.

7.2 Toute équipe ayant soumis son projet à l'un des Comités Inn'Ovin Régionaux, garantit aux organisateurs qu'elle est l'auteure exclusive du reportage et qu'elle détient l'ensemble des droits et autorisations nécessaires à l'utilisation gracieuse du reportage.

7.3 Elle autorise aussi les organisateurs du concours à réutiliser leurs contenus par reproduction sur tout papier ou support électronique, à le diffuser et à le conserver sans aucune limitation.

7.4 Les équipes auteures garantissent aux organisateurs la jouissance paisible des droits d'utiliser et/ou de publier leur projet dans les conditions prévues au présent règlement sans trouble, action, revendication, opposition ou éviction quelconque d'un tiers prétendant que l'utilisation et/ou la publication du projet porte atteinte à ses droits.

7.5 L'équipe auteure du projet et l'établissement dont elle dépend renoncent à réclamer une quelconque rémunération du fait de l'utilisation de leur projet pour les besoins et dans le cadre de l'opération.

7.6 L'équipe auteure du projet reconnait que les organisateurs ne peuvent en aucun cas être obligés de l'utiliser. Elle accepte par ailleurs expressément, dans le cas où les organisateurs utiliseraient le reportage, que celui-ci soit modifié, recadré et/ou accompagné de commentaires écrits, conformément aux besoins et nécessités de l'opération et/ou de la publication.

GRILLE DE NOTATION

THEMATIQUES (TOTAL SUR 7 POINTS)		
La vidéo identifie clairement un chantier clef de l'élevage ovin et le met en lumière avec des éléments concrets.	*Oui – 3 points* *Partiellement – 1 point* *Non – 0 point*	**TOTAL** **… / 7**
La vidéo s'appuie sur des données chiffrées pertinentes et vérifiables	*Oui – 2 points* *En partie – 1 point* *Non – 0 point*	
Le binôme technicien·ne / éleveur·euse est présent et est valorisé dans la vidéo	*Oui – 1 point* *Non – 0 point*	
La vidéo transmet un message fort sur le rôle de l'élevage ovin dans la souveraineté alimentaire française	*Oui – 1 point* *Non – 0 point*	
VIDÉO (TOTAL SUR 6 POINTS)		
Pas de faute d'orthographe ni de grammaire (sous-titres et autres textes)	*Oui, totalement – 1 point* *Oui, en partie – 0,5 point* *Non, pas du tout – 0 point*	**TOTAL** **… / 6**
Il y a un titre et les personnes qui interviennent dans la vidéo sont citées dans la vidéo.	*Oui, totalement – 1 point* *Oui, en partie – 0,5 point* *Non, pas du tout – 0 point*	
La vidéo est de bonne qualité, respecte le cahier des charges technique (maximum 90 secondes, 9/16, Full HD, musiques libres de droit)	*Oui, totalement – 2 points* *Oui, en partie – 1 point* *Non, pas du tout – 0 point*	
Un montage rend la vidéo dynamique et agréable à regarder	*Oui, totalement – 1 point* *Oui, en partie – 0,5 point* *Non, pas du tout – 0 point*	
La vidéo peut être comprise par tout type de public	*Oui – 1 point* *Non – 0 point*	
TRAVAIL DE GROUPE (TOTAL SUR 7 POINTS)		
La vidéo est originale, le parti pris la rend intéressante et attractive.	*Oui, totalement – 1 point* *Oui, en partie – 0,5 point* *Non, pas du tout – 0 point*	**TOTAL** **… / 7**
La présentation du projet par l'équipe est dynamique, claire et concise.	*Oui, totalement – 2 points* *Oui, en partie – 1 point* *Non, pas du tout – 0 point*	
Toutes les personnes impliquées ont participé à la présentation du projet.	*Oui, totalement – 1 point* *Non, pas totalement – 0 point*	
Le groupe a su expliquer ses choix, l'angle choisi et la direction artistique prise.	*Oui, totalement – 2 points* *Oui, en partie – 1 point* *Non, pas du tout – 0 point*	
Le support de présentation du groupe est de qualité et permet de bien expliquer le cheminement du travail collectif du groupe.	*Oui, totalement – 1 points* *Oui, en partie – 0,5 point* *Non, pas du tout – 0 point*	
1 POINT BONUS MAXIMUM A ACCORDER POUR LE TRAVAIL REMARQUABLE D'UNE EQUIPE		**… / 1**
	TOTAL	**… / 20** **+ bonus**

INN'OVIN
LA FILIÈRE OVINE RECRUTE